



Au village

MARCHÉ DE PRODUCTEURS « Les itinérances du vendredi »



Les communes de La Baume d'Hostun, Hostun, Jaillans et Eymeux expérimentent à compter du 27 août un projet de marché « Les itinérances du vendredi ».

L'objectif de ce marché est de créer du lien entre les habitants de ces communes, de dynamiser le cœur de ces villages et de valoriser les productions locales. Au programme, les stands des « Camelots », collectif de producteurs déjà installés les mardis en fin d'après-midi à la plage de St Nazaire en Royans et une partie d'entre eux les jeudis soirs au marché de Rochefort Samson.

Légumes, viande de bison et de yak, charcuterie, savons au lait d'ânesse, bijou macramé, miel, tourneur sur bois, etc...seront autant de stands que vous pourrez retrouver les vendredis soirs de 16h à 20H dans l'une de ces 4 communes ! (Voir le calendrier, page suivante).

Le marché se voudra être un temps convivial et sera donc animé la plupart du temps (guinguette, associations locales, musique, etc.) Tout est à penser donc n'hésitez pas à nous faire remonter vos idées ! Pour le premier cycle, l'animation sera un « Atelier récup, on fabrique ensemble » organisé par « la Recyclerie du Chalu ». Ce sera

l'occasion de découvrir cette jeune association qui s'installe sur notre territoire, promettant de faire des émules du Do It Yourself (faire soi-même) et de la récupération en tout genre !

Rendez-vous donc pour le tout premier marché qui se tiendra **le vendredi 27 août à La Baume d'Hostun, en face d'Épiflora**, qui est aussi partie prenante du projet, **de 16 à 20h**, suivi du 3 septembre à Jaillans, le 10 septembre à Hostun et le 17 septembre à Eymeux.

Pour plus d'infos : contacter l'une de ces 4 mairies ou rejoignez le groupe Facebook « les itinérances du vendredi – Marché de producteurs itinérants ».

Marché de producteurs itinérant



Besoin d'information?

Contactez votre mairie :
La Baume d'Hostun 04 75 48 42 41
Jaillans 04 75 48 83 99
Hostun 04 75 48 80 33
Eymeux 04 75 48 82 33



Groupe "Les Itinérances du vendredi - Marché de Producteurs"



LES ITINERANCES DU VENDREDI

Tous les Vendredis de 16h à 20H

CALENDRIER

- Le 27 août : La Baume d'Hostun
- Le 3 Septembre : Jaillans
- Le 10 septembre : Hostun
- Le 17 septembre : Eymeux
- Le 24 septembre : La Baume d'Hostun
- Le 1er octobre : Jaillans
- Le 8 Octobre : Hostun
- Le 15 octobre : Eymeux
- Le 22 octobre : La Baume d'Hostun
- Le 29 octobre : Jaillans
- Le 5 novembre : Hostun
- Le 12 novembre : Eymeux
- Le 19 novembre : La Baume d'Hostun
- Le 26 novembre : Jaillans
- Le 3 décembre : Hostun
- Le 10 décembre : Eymeux
- Le 17 décembre : La Baume d'Hostun

A noter : Pas de marché les 24 et 31 décembre ..

A bientôt en 2022 !!!



MATINÉES CITOYENNES



« **Nettoyage de printemps** » : samedi 24 avril, quelques baumois se sont donné rendez-vous devant la mairie à 9h et c'est, équipés de sacs poubelles et de gants, qu'ils ont parcouru les routes de notre beau village afin de le soulager de 5 grands sacs poubelle de débris, principalement des mégots, des canettes, des emballages en tous

genres le long des voies d'accès au village, au parking de co-voiturage et vers le

bois de Gervans. Il est important de souligner que le centre du village est particulièrement propre, il n'y a pas eu grand-chose à ramasser (merci à tous ceux qui en prennent soin et Kiki et Théo pour le nettoyage quotidien !)



« **Frelons asiatiques** : » samedi 29 mai à 9h a eu lieu notre matinée de sensibilisation au frelon asiatique. Après un temps d'échange sur le sujet, nous avons appris à construire des pièges destinés exclusivement au frelon asiatique. Il est important de rappeler qu'il s'attaque aux abeilles et peut décimer des ruches entières (contrairement aux autres insectes tels que le frelon européen ou la guêpe par exemple). Un piège a été déposé dans un arbre du parc. Les participants sont également repartis avec les pièges préparés de leurs mains.



« **Atelier bricolage : remise en état des volets de l'école** » : samedi 31 juillet, ce sont les volets de l'école qui ont commencé à être remis en état.

Il reste cependant encore du travail et une autre session sera nécessaire.



MATINÉE CITOYENNE AVEC L'A.C.C.A (ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE)

Nettoyage des chemins

Dimanche 29 août 2021
RDV à 7h30
au hangar de l'A.C.C.A

- ➔ Café pour bien démarrer la matinée !
- ➔ Pour le nettoyage des chemins, apporter débroussailleuses, taille-haies, sécateurs...



La prochaine matinée citoyenne est organisée conjointement avec une association du village : l'A.C.C.A (Association Communale de Chasse Agréée). Chaque année, les chasseurs baumois entretiennent une grande partie des chemins communaux et nous vous proposons de profiter de cette matinée citoyenne pour les aider.

Un grand merci à tous les participants !

REPORTAGE PHOTOS du passage du TOUR DE FRANCE

Reportage photo du passage du Tour de France le 6 juillet dernier (Merci Jacques Douay pour les photos)



FÊTE DE L'ÉTÉ

Enfin c'est arrivé !

Retrouvailles avec chacun et chacune au parc du village pour fêter le départ de l'été.

Campement de bonne fortune éphémère, tables, chaises, barbecue, le repas que l'on partage, le verre à la santé du voisin - rires, discussions autour de toiles d'artistes prématurément montrées et d'esquisses de ré-aménagement du parc.

Un feu d'artifice au bon soin de Dimitri vient clôturer ce départ de vagabondage champêtre.

Frankline T. (fête de l'été du samedi 19 juin 2021)



COMMÉMORATION DU 8 MAI et centenaire du monument aux morts

Le 8 mai dernier, la commémoration de la fin de la seconde Guerre Mondiale a une nouvelle fois eu lieu en petit comité. Un dépôt de gerbe a été effectué par les membres du Conseil Municipal.



Nous espérons que le 11 novembre prochain nous pourrions nous retrouver afin de partager ce moment de recueillement collectif. Ce sera aussi l'occasion de célébrer le centenaire du Monument aux Morts baumois, dont vous pouvez retrouver ci-dessous quelques informations et photos.



15 mai 1921 – 2021 Centenaire de l'inauguration du Monument aux Morts de la Beaume d'Hostun



La construction de ce monument commémoratif a été décidée par un collectif de Rescapés de la Guerre de 1914 -1918, constitué en « comité du Monuments aux Morts », le 9 novembre 1919.

Le Conseil Municipal de l'époque, « considérant qu'il était de son devoir de rendre un juste hommage de reconnaissance à la mémoire de ceux qui ont fait pour nous le sacrifice de leur vie », a approuvé et autorisé la formation de ce Comité le 1^{er} août 1920. Il lui a donné tout pouvoir pour percevoir les fonds nécessaires à l'érection du Monument, pour en diriger les travaux, passer les marchés, etc...

Le Conseil a décidé que le Monument Commémoratif serait élevé dans le cimetière de la Commune « à une place d'honneur et que ce monument aux Morts de la Grande Guerre devait être digne de leur vaillance et de leur sacrifice ».

Le montant s'élevait à 3 500 francs. Le Comité a ouvert une souscription publique. La Commune a participé pour la somme de 650 francs.

Le Monument a été inauguré le 15 mai 1921 en présence de la majeure partie de la population, de la Municipalité et des enfants de l'école.

La stèle sur laquelle sont inscrits les noms des Soldats Morts pour la France était surmontée d'un chapiteau portant inscrit les mots ; HONNEUR, GLOIRE, PATRIE ET RF. Plus tard, le sommet de ce monument sera modifié.

Pour marquer cet anniversaire, le 11 novembre 2021, nous écouterons le discours prononcé par le Comité du Monument aux Morts, lors de l'inauguration du 15 mai 1921 et conservé précieusement pour notre MEMOIRE.

Comité du Monument aux Morts

Président : FERLIN Lucien
Vice-Président : CORONEL Henri
Trésorier : CLAVE Paul
Secrétaire : VIGNON Cyrille
Assesseurs : SISOIS Léon
DAMAS Edmond
ROYANNEZ Auguste



Municipalité

Maire : LIBAT Joseph
Adjoint : BERNE Joseph
Conseillers : BERTHOELT Joseph
CLOT Léon
CORONEL Henri
FERLIN Lucien
CLAVE Paul
VIGNON Cyrille
SIMOND Paul
MEUNIER Ferdinand



Actus Jeunes

EFFECTIFS Rentrée scolaire 2021-2022

Quarante et un élèves formeront les deux classes de notre école élémentaire pour la rentrée 2021, de la grande section au CM2. La répartition « classique » se retrouvera très déséquilibrée et afin d'étudier les différentes possibilités et faire le meilleur choix possible dans l'intérêt des enfants, les enseignants ont sollicité les avis des parents d'élèves via un sondage diffusé auprès des familles et un échange avec la municipalité. Cela a abouti à une décision mûrement réfléchie à savoir de conserver l'organisation habituelle : une classe de Grandes Sections, CP, CE1 (14 élèves), une classe de CE2, CM1 et CM2 (26 élèves). Cela pourra être revu si jamais il y avait de grands changements dans les effectifs avant la rentrée.

FÊTE DE DÉPART DES CM2

Félicitations à nos huit ex-CM2 pour leur passage en 6ème! Fêter leur passage fut l'occasion de se réunir dans un moment convivial, et d'offrir à chacun de nos futurs collégiens un bon d'achat dans une librairie.



La classe des CE2/CM1/CM2

Projet Monde végétal

Maxime D. : J'ai adoré la sortie car j'ai appris plein de choses.

Clément : J'ai bien aimé fabriquer un appeau.

Camille : Je vais refaire un appeau avec mon tonton car il travaille le bois.

Léane : On nous a montré plein d'appeaux différents : le hibou, le coucou, le merle, le rossignol...

Paul : J'ai bien aimé la sortie.

Lucas : J'ai bien aimé fabriquer les appeaux.

Sport

Clément : On a fait de l'orientation et j'ai bien aimé.

Paul : J'ai aimé la sortie autour du village même si je me suis trompé de chemin.

Fabio : J'ai bien aimé le parcours d'orientation.

Lucas : J'ai bien aimé l'orientation mais j'ai fait quelques erreurs pour retrouver les balises.

Liam : J'ai bien aimé l'orientation mais c'était un peu facile.

Lilou S. : J'ai bien aimé le kan-jam.

Dario : J'ai aimé le kan-jam et l'ultimate.

Salon du livre

Roman : J'ai bien aimé rencontrer Yves-Marie Clément. Certains de ses livres sont inspirés de ce qu'il a vécu.

Camille : Je ne savais pas que l'histoire "Qui veut la peau de l'anaconda ?" était une histoire vraie et qu'il a vraiment attrapé un anaconda !

Léane : Il a porté un koubilichi (un paresseux) sur lui comme dans l'histoire de "Roy et le koubilichi".

Nathaël : Quand Yves-Marie Clément nous a montré les photos du paresseux, cela m'a fait penser à un livre que j'ai chez moi (Le royaume de feu).

Lucas : J'ai bien aimé la rencontre et j'ai appris beaucoup de choses.



Les correspondants

Maxime D. : J'ai adoré faire les activités pour les correspondants comme la carte et le marque-page.

Maxime S. : J'ai bien aimé parler avec Iléna tout au long de l'année.

Jade : J'ai bien aimé parler à Adeline et comme j'ai son numéro, je vais l'appeler en visio.

Cloé : J'ai bien aimé écrire à ma correspondante.

Lowan : J'ai bien aimé la recette de mon correspondant : une pizza maison.

Inès : J'espère pouvoir reparler à ma correspondante pendant les vacances.

Lucas : J'ai bien aimé écrire des lettres.

Aron : J'ai bien aimé mon correspondant.

Lucile : J'ai super adoré écrire des lettres.

Léane : J'avais peur de recevoir des lettres courtes mais elles étaient longues.

Maëlou : J'ai hâte de voir ma correspondante.

Fin d'année

Inès : J'ai envie d'aller au collège mais je n'ai pas envie de partir de l'école.

Lucile : Je suis contente d'être en fin d'année mais je n'ai pas envie que ma meilleure amie parte.

Lowan : Je n'ai pas envie d'aller en 6ème.

Noah : J'ai envie d'aller au collège pour apprendre de nouvelles choses.

Evan : J'ai envie d'être en CM2.

Jade : Je n'ai pas envie de quitter l'école.

Maxime S. : Cela me fait plaisir de partir en 6ème mais je ne vais pas être avec Roman. On se verra au rugby.

Roman : Je suis content et triste à la fois de partir.

Léane : Je n'ai pas envie d'être en CM2 car je vais quitter mes ami(e)s et la maîtresse.

Liam : J'ai envie d'être en CM2 mais je suis triste que les CM2 de cette année partent au collège.

Paul : Pour le dernier jour, j'ai bien aimé jouer à des jeux de société que je ne connaissais pas.

Soyez prudents cet été et prenez soin de vous !

Bonnes vacances à tous !

En mairie

ÉTAT CIVIL : - naissance

d' **Augustin**, le 6 avril au foyer de Guillaume CLANET et Émilie RENVERSADE, 32 route de Beaulieu

de **Gabin**, le 19 juin au foyer de Quentin MORIN et Gaëlle BERTRAND, 2460D, route nationale

Nous leur souhaitons la bienvenue et adressons toutes nos félicitations aux familles.

- mariage

le 22 mai, entre **Karine DUMAS et Jérémy GUIGARD**, 2 rue Bellevue

Nous leur adressons nos sincères félicitations.



- décès

le 12 juillet, de **Pierre (Anselme) LAYEUX**, 1651, route de Gervans

le 15 août, de **Jean-Claude GUILLET**, 8, rue des Platanes

Nous adressons nos plus sincères condoléances à leurs familles.

RAPPEL : Si vous souhaitez faire paraître sur cet État Civil une naissance, un mariage ou un décès, faites nous parvenir la demande en mairie ou par mail à mairie.la.baume.dhostun@wanadoo.fr

URBANISME - Permis de construire

- Arrêté du Maire du 11 mars 2021 autorisant SAS La ferme intégrale à la construction d'une ferme aquaponique – Rue des Bleuets
- Arrêté du Maire du 2 février 2021 autorisant M. PEPIC à la construction d'une maison individuelle – 705 B Route de Gervans

URBANISME - Déclarations préalables

- Arrêté du Maire du 6 février 2021 portant non opposition à M. LADREYT Eric pour la rénovation de toitures – Escalier Manou
- Arrêté du Maire du 22 février 2021 portant non opposition à M. POURROY Dominique pour la rénovation de toitures – Route des Triboulières

- Arrêté du Maire du 15 mars 2021 portant non opposition à M. MISTRAT Patrick pour la réalisation d'une piscine – Route des Richards
- Arrêté du Maire du 1er avril 2021 portant non opposition à OPTIMWATT pour l'installation de panneaux photovoltaïques – rue du Bacchus
- Arrêté du Maire du 4 mai 2021 portant non opposition à M. DACHEUX Dany pour la dépose de grille et pose de panneaux PVC –Rue du Savet
- Arrêté du Maire du 18 mai 2021 portant non opposition à M. BARANOWSKI Stéphane pour le rehaussement d'un mur de clôture et palissade en PVC – Rue de Bellevue
- Arrêté du Maire du 1er juin 2021 portant non opposition à M. PELLOUX-PRAYER Pierre-Eric pour le ravalement de façades et changement de menuiseries sur dépendance – Route de Beaulieu

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens et jeunes filles nés entre le 1^{er} juin 2005 et le 31 août 2005 doivent se présenter en mairie munis du livret de famille.



Tout jeune Français dès 16 ans doit se faire recenser pour être convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC). À l'issue de la JDC, il reçoit une attestation lui permettant notamment de s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat, ...). L'attestation des services accomplis (ou état signalétique des services) est parfois réclamée par la caisse de retraite ou de sécurité sociale au jeune Français ayant effectué le service national ou militaire.

ET SI ON PARLAIT DE RÉGLEMENTATION SUR...

La divagation des chiens et des chats

Pour les propriétaires qui laissent leurs chiens divaguer à leur guise, il y a un risque que l'animal cause un accident de la circulation, morde un passant, terrorise des personnes qui ne sont pas familières des chiens ou se mette à poursuivre tout ce qui se déplace un peu rapidement. Dans tous les cas, la responsabilité civile du propriétaire est engagée. Dans tous les cas, la divagation d'animaux entraîne des déjections sur le domaine public ou dans le voisinage ! Ce désagrément peut être source de conflits. Soyons vigilants pour la tranquillité de chacun.

Les aboiements des chiens

La loi sanctionne les propriétaires ou possesseurs d'animaux qui ne prennent pas toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage. Cette réglementation s'applique 24h sur 24h.

Les bruits de voisinage

Aucun bruit particulier ne doit par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, de jour comme de nuit. Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés de façon occasionnelle par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ou des vibrations émises, notamment les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, ne peuvent être effectués que de 8h 30 à 12h et de 14h30 à 19h 30. Ces travaux sont interdits les dimanches et jours fériés.

Les vols

Il est important de rappeler que le fait de récupérer des plantes dans les espaces verts de la commune ou dans les jardins privés constitue un vol et est puni par la loi.

ÉLECTIONS : résultats des votes pour notre commune



Élections départementales

1^{er} tour 416 inscrits :

taux de participation de 36,78 % soit 153 votants

PESENTI Florence/VITTE Bruno : 37,67 % soit 55 votes

MORENAS Frédéric/REYNAUD Dominique : 24,66 % soit 36 votes

MORIN Christian/ZAMMIT HELMER Nathalie : 19,86 % soit 29 votes

ENGEL Sophie/FAISANT Rémy : 17,81 % soit 26 votes

Blancs : 6 votes

Nuls : 1 vote

2^{ème} tour 416 inscrits :

taux de participation de 35,10 % soit 146 votants

MORIN Christian/ZAMMIT HELMER Nathalie : 53,03 % soit 70 votes

MORENAS Frédéric/REYNAUD Dominique : 46,97 % soit 62 votes

Blancs : 13 votes

Nuls : 1 vote

Élections régionales

1^{er} tour 416 inscrits :

taux de participation de 36,78 % soit 153 votants

WAUQUIEZ Laurent. : 36,36 soit 52 votes

GREBERT Fabienne : 23,78 % soit 34 votes

KOTARAC Andréa : 13,29 % soit 19 votes

VALLAUD-BELKACEM Najat : 9,79 % soit 14 votes

BONNELL Bruno : 9,09 % soit 13 votes

CUKIERMAN Cécile : 4,20 % soit 6 votes

GOMEZ Chantal : 2,80 % soit 4 votes

GILL Shella : 0,7 % soit 1 vote

Blancs : 10 votes

Nuls : 0 vote

2^{ème} tour 416 inscrits :

taux de participation de 35,10 % soit 146 votants

WAUQUIEZ Laurent. : 52,90 soit 73 votes

GREBERT Fabienne : 36,23 % soit 50 votes

KOTARAC Andréa : 10,87 % soit 15 votes

Blancs : 8 votes

Nuls : 0 vote

RECENSEMENT DES OISEAUX DÉTENUS PAR TOUTE PERSONNE PHYSIQUE OU MORALE en vue de la prévention et de la lutte contre l'influenza aviaire (grippe aviaire)

Conformément à l'arrêté de 2006, tout détenteur d'oiseaux est tenu d'en faire la déclaration auprès de la mairie du lieu de détention. Par dérogation, cette déclaration n'est pas obligatoire si les oiseaux sont détenus en permanence à l'intérieur des locaux à usage de domicile. Le formulaire à remplir est à retrouver sur le site de la commune rubrique « en mairie/informations diverses mais utiles ! » ou directement en version papier à la mairie.

STÉRILISATION DES CHATS : Association Cats

L'association Cats, association soutenue par la fondation 30 Millions d'Amis, permet aux personnes qui ne payent pas d'impôts de bénéficier d'un tarif « protection » et d'un paiement en 2 ou 3 fois pour faire stériliser leurs chats ou chattes.

Coordonnées du contact de l'association : Olivia KNY 06.13.14.52.19



RÉGLEMENTATION SUR LES PUIITS ET FORAGES D'EAU À USAGE DOMESTIQUE

Depuis le 1^{er} janvier 2009, tout puits ou forage d'eau à usage domestique doit être déclaré auprès du maire de la commune d'implantation (décret n°2008-652 du 2 juillet 2008).

Cette déclaration est valable aussi bien pour les ouvrages existants avant 2009 que pour ceux réalisés après cette date. Elle se réalise de façon simple au moyen du formulaire Cerfa n°13837*02.

Attention, suite à l'approbation du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Bas Dauphiné Plaine de Valence en décembre 2019, **il est désormais interdit de réaliser tout nouveau puits ou forage d'eau à usage domestique sur certains secteurs du territoire communal.**

Si vous possédez un puits ou un forage d'eau, pensez à déclarer votre ouvrage si vous ne l'avez pas encore fait.

Si vous avez un projet de puits ou forage d'eau, vérifiez s'il est interdit ou autorisé en vous rapprochant de la mairie ou en contactant directement les animateurs du SAGE par mail à l'adresse suivante : premp@ladrome.fr.

Un SAGE, c'est quoi ?

Un SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) est un outil de planification à long terme de la politique locale de l'eau.

Il est élaboré en concertation avec les instances locales (représentants des élus, des usagers et de l'État).

Il a pour but de préserver la ressource en eau.



SAGE
Bas-Dauphiné
Plaine de Valence

Pour aller plus loin : <https://sagedauphine-valence.fr/>

DÉPLACEMENT DE LA BOÎTE AUX LETTRES DE LA POSTE

ATTENTION

Un problème de timbre ?...



Épiflora vous sauve la mise et en cette fin août, la boîte aux lettres de la poste déménage à proximité du parc et donc d'Épiflora.

Les grandes lignes du XV baumois

Les Comptes Rendus du Conseil Municipal dans leurs intégralités sont à retrouver sur le site de la commune ou directement en mairie.

Courant du mois de juin, deux démissions ont eu lieu au sein de l'équipe du XV baumois.

Guy Corby et Anne Clerc-Lepage ont quitté le Conseil Municipal en raison des désaccords sur le fonctionnement du conseil municipal et sur la stratégie à mener quant au devenir du Centre de convalescence.

Nous les remercions pour le temps qu'ils ont dédié à la commune au cours de cette première année de mandat.

Il n'y aura pas de remplacement : dans les communes de moins de 1 000 habitants, une nouvelle élection pour remplacer les élus démissionnaires est provoquée lorsqu'il manque un tiers d'élus soit 5 élus au total.

COMMISSION SOLIDARITÉS

Vous rencontrez des difficultés, le XV Baumois peut vous aider...

Événement inattendu impactant gravement l'équilibre du budget familial, dépense totalement imprévue difficile à assumer, difficulté passagère... les embûches peuvent survenir à tout moment chez chacun d'entre nous, sources de tracasseries qu'il est souvent difficile de résoudre seul(e).

Si le XV Baumois n'a pas opté pour la mise en place d'un CCAS, une Commission Solidarité fonctionne, et prend en charge toute demande d'aide individuelle tant pour l'orientation et l'accompagnement dans des démarches administratives auprès des organismes sociaux que dans l'octroi de secours financiers de la Commune. Le budget communal prévoit une ligne dédiée à ces interventions. Votre situation sera prise en compte pour vous permettre de bénéficier d'aides adaptées à la période que vous traversez, et vous êtes assuré(e) que votre demande sera traitée en toute confidentialité.

N'hésitez pas à vous manifester auprès de Lorraine ORDENER : 06.82.38.26.03 ou de Marie CRETE : 04.75.48.31.44 (week-end et soirées) / 07.61.85.86.31, référentes de la Commission Solidarité.

COMMISSION CULTURE - ASSOCIATIONS

Le moral est au beau fixe, le soleil au rendez-vous ! Les cours de danse country reprennent le 19 septembre 2021. Le Chemin des Artistes attend ses futurs artistes pour le mois d'octobre. Comme à l'accoutumée, nous faisons appel à la gentillesse et la compétence d'habitants bénévoles pour le temps de la manifestation. Dans la prochaine édition... présentation des artistes qui exposeront.

Concernant l'exposition à La Baume d'Hostun, un projet avec deux autres communes pour le chemin des artistes : Le Carnaval des animaux, qui sera le thème principal de l'événement pour notre village.

En avril 2022, notre village aura l'honneur d'accueillir la Biennale des Arts Singuliers. L'inauguration se fera à St Etienne pour qui c'est la 8ème expérience en ce domaine. Des expositions auront lieu également à Saint Marcellin et à Saint-Jean-en-Royans. Au même titre que le chemin des artistes, cet événement laissera une place importante à des ateliers scolaires. Les appels à candidatures des artistes sont en cours. La liste officielle sera communiquée à l'automne 2021.

COMMISSION ENVIRONNEMENT - ÉCOLOGIE - TRANSPORT - AMBROISIE - SANTÉ

Les fleurs et les salades sont de sorties ! Le projet du verger communal avance pas à pas. L'idée est d'utiliser le terrain en dessous de la cascade (montée du Château). Pour le moment, l'équipe travaille sur les plans de ce futur espace communal. Les plantations devraient commencer à la rentrée de septembre 2021. Vous êtes d'ailleurs intéressés par ce projet, vous souhaitez participer à la démarche ? La commission environnement vous accueille avec grand plaisir pour partager vos idées et visions ou tout simplement aider à planter (commission.environnement@la-baume-dhostun.fr)

COMMISSION FINANCE - BUDGET

Suite au vote du budget, il a été décidé de ne pas augmenter les taux de la taxe foncière pour cette année.

COMMISSION TRAVAUX - VOIRIE - APPEL D'OFFRES

Suite à de trop nombreux passages sur le chemin des buissons, des véhicules trop rapides traversant la place Riquet-Broc et en accord avec les habitants du quartier, il a été décidé de positionner une barrière amovible en bas du chemin des buissons. Cette barrière (non verrouillée) sera en position ouverte lorsqu'un arrêté le permettra (Toussaint, fête de l'été...) ou pour toute urgence qui se présentera.

COMMISSION URBANISME

Lors du Conseil Municipal du 21 juillet dernier, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune, commencé en juin 2016, a été approuvé. Les services de l'État ont deux mois pour en contrôler la légitimité, il pourra ensuite entrer en vigueur. Un dossier papier de ce PLU est dès aujourd'hui consultable en mairie et une réunion dédiée vous sera proposée pour vous en présenter le contenu.

L'ensemble des élus du Conseil Municipal a travaillé sur le sujet des reprises des voiries privées par la commune et ce travail a abouti à un règlement complet sur les conditions de reprises.

Partageons nos idées !

PROCHAINES COMMISSIONS

Les commissions sont des temps d'échanges où toutes les idées sont les bienvenues, aussi, n'hésitez pas à vous joindre à nous. L'idéal est de prévenir de votre venue auprès du secrétariat de mairie ou en envoyant un mail à la ou les commissions qui vous inspirent.

Commission Solidarités spéciale « Goûter des anciens » : 2/09 à 18h30

(commission.solidarites@la-baume-dhostun.fr)

Commission Culture et associations spéciale « Organisation du Chemin des artistes » : 7/09 à 20h30

(commission.culture@la-baume-dhostun.fr)

Commissions Travaux : 17/09 à 20h30

(commission.travaux@la-baume-dhostun.fr)

Le mot des Associations

Cette année, le forum des associations aura lieu le vendredi 3 septembre de 17h à 19h30 à l'Équipement Culturel Rural de Meymans. Ne ratez pas ce rendez-vous incontournable de la rentrée pour s'inscrire à une activité ou s'engager comme bénévole auprès des associations environnantes qui y sont représentées.


Comité des Fêtes

Baumois, Baumoises, Bonjour à tous,

Nous sommes heureux de pouvoir vous communiquer quelques dates à retenir pour la vie de l'association.

Le 3 septembre 2021 la section cinéma et l'atelier d'Art Floral seront présents au forum des associations à Meymans.

Le vendredi 10 septembre 2021 dans la salle des fêtes aura lieu notre Assemblée Générale, une bonne partie du bureau est motivée pour rester en place nous pouvons ainsi accueillir très sereinement toutes les personnes qui souhaitent participer, un peu, beaucoup, passionnément et aussi pas du tout!!!

Le week end du 23 octobre 2021 nous prévoyons un repas dansant, si les restrictions () ne nous le permettent pas, une nouvelle vente de raviolis sera probablement organisée.

Le week end du 27-28 novembre 2021 nous avons pour projet de réaliser à nouveau un marché de Noël en co-organisation avec l'Association de parents d'élèves (dans l'attente de l'engagement de leur nouveau bureau).

Du 10 au 16 mars 2022, La fête des Laboureurs aura lieu (on espère) sous la présidence de "Amélie Rosand et Laurent Foriel" .

Dans l'espoir de vous retrouver au plus vite,

Le Comité des fêtes !

PS: Si vous souhaitez recevoir des infos toutes fraîches du comité, faites-le nous savoir à l'adresse suivante:

comitedesfeteslabauмедhostun@gmail.com.



Association Communale de Chasse Agréée (A.C.C.A)

Nous avons le plaisir de vous présenter le nouveau bureau de l'ACCA de La Baume d'Hostun :
CLUZE Éric Président, GAMON Gilles Vice-président, SAVOIE Ludovic Trésorier, SEYVE Eric Vice Trésorier, JARRAND-MARTIN Julien Secrétaire, BOYER Teddy Vice-secrétaire, MANDIER Florian Membre, FLANDIN Sébastien Membre et MANDIER Jean-Paul Membre.

L'Assemblée Générale de l'ACCA de La Baume d'Hostun s'est tenue le 04/08/2021 au local de chasse de La Baume d'Hostun à 19h30. L'ordre du jour de cette Assemblée Générale était le suivant :

- **Modification des statuts**
- **Modification du Règlement Intérieur et de Chasse (RIC)**
- **Présentation des membres du Conseil d'Administration**
- **Approbation des comptes de la saison écoulée**
- **Montants des cotisations pour la saison 2021/2022**

- **Approbation du budget prévisionnel pour la saison 2021/2022**
- **Validation des chefs de battue et des équipes de chasse grand gibier**
- **Approbation de l'annexe au Règlement Intérieur et de Chasse (RIC)**
- **Questions diverses**

Plusieurs manifestations se dérouleront si les conditions le permettent. Une matinée boudin et un repas de chasse sont prévus ultérieurement.

Le bureau A.C.C.A

Appalaches Spirit : Country Western Music'n Dance



Country la porte s'ouvre à nouveau !!! Yeaahh !!!!!

Après ces longs mois d'absence de vie réelle et de bonheurs partagés, les activités reprennent doucement mais sûrement. C'est ainsi le cas pour la danse country western à laquelle vous convie l'association Appalaches Spirit présente dans votre commune depuis maintenant deux ans. Les cours retrouveront la salle des fêtes dès le 9 septembre 2021 tous les jeudis de 19h00 à 21h00, sauf pendant les vacances scolaires et les jours fériés. Merci à Marion, Frankline et Dimitri de nous avoir chaleureusement accueillis en mairie récemment pour nous permettre ce retour.

Vous qui aimez danser, vous amuser, partager, notre activité est faite pour vous. Motricité, mémoire, équilibre, endurance, tout est combiné pour vous garder en forme et même l'améliorer. Et tout ceci dans une ambiance fraternelle et conviviale au son de musiques qui vous transportent jusque vers les grands espaces américains.

Nos fidèles adhérents qui n'attendent que de reprendre nous montrent que l'épidémie n'a aucunement entamé leur plaisir d'évoluer sur la piste.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre ou nous rendre visite le moment venu.

L'association sera aussi présente comme chaque année au forum local, l'occasion de faire connaissance avec cette grande famille qu'est la Country Western Music'n Dance.

En attendant nous vous souhaitons à toutes et tous, en notre nom et celui de tous nos ami(e)s danseurs, un agréable été et une belle rentrée.

Profitez bien de ces instants de liberté retrouvés mais restez encore prudents pour vous, vos proches, les autres. Assurons ensemble la victoire sur ce virus.

À bientôt,

Appalaches Spirit, Country Western Music'n Dance,
contact : Christian au 06 14 98 19 87 / appalaches.spirit@gmail.com



Don du Sang

Sous l'égide de l'EFS (Établissement Français du Sang) la collecte de sang à la Baume d'Hostun s'est déroulée vendredi 21 mai 2021, sur rendez-vous de 16h à 19h, comme à l'accoutumée depuis le début de la crise sanitaire et dans le respect des gestes barrières.

Bilan de la collecte : 53 personnes sont venues dont 6 nouvelles et 42 poches ont été prélevées.

Compte tenu de l'importance de la commune ce bilan se montre très satisfaisant et confirme les résultats des précédentes collectes.

Le système de rendez-vous permet une meilleure organisation de la collecte et une diminution du temps d'attente. Ce système semble appelé à perdurer.

Merci à tous les donateurs !

Association Le Chalutier

Le centre de convalescence a récemment marqué un chapitre de son histoire. Comme bon nombre d'entre vous le savez, l'ADAPT a déménagé à Valence et laisse derrière elle une multitude de souvenirs et de questionnements ...

Vous avez certainement dû en entendre parler, le collectif " Le Chalutier", récemment structuré en association loi 1901, prend la relève et a signé un contrat permettant l'occupation temporaire des lieux jusqu'au plus tard fin novembre 2023 afin de permettre d'expérimenter le projet.

Le projet du collectif est de créer un tiers lieu valorisant l'émergence d'initiatives entrepreneuriales locales et favorisant le lien social sur notre bassin de vie.

Le 11 juillet dernier ont eu lieu les premières portes-ouvertes et cela a permis aux nombreux visiteurs de découvrir les lieux et le projet. Dès septembre 2021, des porteurs de projets vont s'installer sur le site et le week-end des 10 et 11 septembre se tiendra la première étape de la tournée régionale des Tiers-Lieux.

La prochaine grande manifestation sera le Vide grenier du Chalutier (voir affiche ci-dessous).



"Pirates et Piratesses,
Un nouveau trésor vous attend"

LE DIMANCHE 26 SEPTEMBRE 2021
DE 7H À 17H

**VIDE GRENIER
AU
CHALUTIER**

"Tout au long de la journée...
Buvette, restauration et animations !"

2€/M

**Centre de Convalescence
Sainte Catherine Labouré
301, Côte Simon
26730 La Baume d'Hostun**

**RÉSERVATIONS
ET
INFORMATIONS**

**contact@lechalutier.org
BARBARA : 06 76 36 32 46**

Vous pouvez suivre les avancements du projet et/ou intégrer l'équipage en vous inscrivant à la newsletter de l'association sur son site internet.

Pour plus d'info, RDV sur : www.lechalutier.org ou sur la page Facebook du collectif : Tiers-lieu le Chalutier

CAMPAGNE DE LUTTE CONTRE LE CANCER DU SEIN / OCTOBRE ROSE

L'association ACC26 (Agir Contre le Cancer Drôme) organise un concours dans le cadre de la campagne de lutte contre le cancer du sein : octobre rose. Le but originel de ce concours « **Par tous les seins !** » est avant tout de permettre à chacun de s'exprimer autour du cancer du sein !

Les peintures, photographies, dessins, et sculptures seront exposées à la foire du Dauphiné à Romans, lors de la journée de la femme le lundi 27 septembre (entrée gratuite pour les dames). Les visiteurs pourront voter pour l'œuvre de leur choix. Un prix sera décerné aux 3 œuvres les plus citées.

Les œuvres seront ensuite installées dans une salle d'exposition où elles seront mises en vente. A la fin de la foire, elles seront placées dans une salle d'exposition tout le mois d'octobre, et vendues au profit de l'aide aux malades et de leurs aidants sur notre territoire et pour la recherche fondamentale contre les cancers.

1000 et un pas roses...

Pour cette année, une nouvelle action inédite « challenge 1000 et un pas roses » est lancée. Parce que la marche et le sport sont essentiels pour garder une bonne santé, sur tout le mois d'octobre vous marcherez en apportant la preuve des distances parcourues. Le but de cette manifestation est avant tout d'informer un maximum de personnes sur l'importance de prendre sa santé en main, de sensibiliser à la prévention qui peut sauver des vies, de se rassembler autour d'une démarche solidaire en faveur des femmes.

À la clef 2 challenges :

→ le challenge équipe (l'entreprise qui aura le plus grand nombre de participants et qui auront parcouru le plus de kilomètres). Chaque salarié peut faire appel aux personnes extérieures à l'entreprise pour rejoindre son équipe.

→ le challenge solo (le particulier qui aura parcouru la plus grande distance).

De multiples récompenses seront attribuées... Les particuliers pourront choisir l'entreprise qu'ils veulent faire gagner ou monter eux-même une équipe (avec un minimum de 10 personnes).

Les bénéficiaires de cette action serviront à offrir des produits de beauté de haute tolérance aux femmes hospitalisées en cours de traitement de chimiothérapie ; à offrir des soins de support représentant 50 % de chances supplémentaires dans la guérison ; à apporter notre soutien à un programme pour les ados 15-25 ans atteints de cancer.

Le prix de l'inscription pour un particulier est de 10 € s'il possède un outil pouvant attester des kilomètres parcourus ou de 15 € si l'association fournit un podomètre. Chaque participant recevra un sac à dos à l'effigie de l'entreprise choisie. Un tarif famille sera proposé (gratuit pour les enfants de moins de 12 ans)...

Règlement sur le site : www.acc26.fr ou sur la page Facebook : www.facebook.com/AgirContreLeCancer26
Renseignement auprès de l'association : acc26@orange.fr / Tél : 09.53.01.37.35 du lundi au jeudi de 9h à 17h, le vendredi de 9h à 12h. N'hésitez pas à participer et à communiquer sur ces deux événements

Paroisse St Pierre des Monts du Matin

Les messes de notre paroisse retrouvent les horaires d'été:

→ messes tournantes dans nos différents clochers, le samedi soir à 18h30.

→ messes fixes du dimanche matin à Chatuzange 10h30

→ messes fixes le dimanche à Pizançon à 18h30

À noter : messe à la Chapelle Bienheureuse Béatrix à Eymeux le dimanche 12 septembre

Le port du masque est toujours obligatoire.

Les messes sont à retrouver semaine par semaine sur le site de la paroisse :

<https://lesmontsdumatin.catholique.fr/agenda/>

MAIRIE DE LA BAUME D'HOSTUN

26730 LA BAUME D'HOSTUN

Téléphone : 04.75.48.42.41

Télécopie : 04.75.48.46.58

Messagerie :

mairie.la.baume.dhostun

@wanadoo.fr

Site internet :

www.la-baume-dhostun.fr

Lundi, Mardi
de 8h30 à 12h

Mercredi
de 16h à 19h

Vendredi
de 11h à 16h30

Samedi
de 9h à 12h

(Ouvert si la date
du jour est PAIRE)

Permanence du Maire :

sur Rendez-vous

Directeur de publication :

Marion

PELLOUX-PRAYER,

Maire

Édité et publié par la
MAIRIE DE
LA BAUME D'HOSTUN
en 250 exemplaires

Prochaine
Vie Communale
en octobre

Dates à retenir :

27 août : de 16h à 20h Marché de producteurs

29 août : Matinée citoyenne avec l'A.C.C.A

2 septembre : 18h30 - Commission Solidarités

3 septembre : Forum des Associations

7 septembre : 20h30 - Commission Culture et Associations

9 septembre : Reprise de la Danse Country

10 septembre : Assemblée Générale du Comité des Fêtes

14 septembre : Conseil Municipal

17 septembre : 20h30 Commission Travaux

19 septembre : Goûter des anciens (pour les personnes qui ont
reçu l'invitation, n'oubliez pas de donner une réponse en mairie)

24 septembre : de 16h à 20h Marché de producteurs

26 septembre : Vide Grenier au Chalutier

1er octobre : Cinéma

9-10 octobre : Chemin des Artistes

Pour rappel, votre épicerie « **Épiflora** » vous accueille :

- du lundi au samedi de 8h à 12h30 et de 15h30 à 19h30
- dimanche et jours fériés : de 8h à 12h
- Fermé le mardi

Exception : dans le cas où le jour férié
est un mardi,
votre épicerie est ouverte
de 8h à 12h.

